



HABITATIONS **NOUVEAU DÉPART**

UN SERVICE DE SOUTIEN AU LOGEMENT

AGA 2018-2019

*Mesdames,
Messieurs,*

*Les membres du Conseil d'administration,
de même que tout le personnel des Habitations Nouveau
Départ, sont heureux de vous accueillir pour une vingt -
deuxième année.*

*Il est maintenant venu le temps, de vous présenter notre rapport annuel qui résume les
activités de l'année*

*Merci à vous tous d'avoir accepté notre invitation et
d'être des nôtres pour cette rencontre.*

Nous vous souhaitons une bonne assemblée !

Mélanie Bronsard

Directrice générale

Table des matières

Mot de bienvenue.....	2
Ordre du jour.....	4
Avis de convocation.....	5
Mot du président.....	6
Les membres du conseil d'administration.....	7
Les membres du personnel.....	8
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du.....	9
Rapport d'activités.....	13
Statistiques.....	24

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée générale annuelle
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture de l'avis de convocation
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2018
6. Mot du président
7. Rapport d'activités
8. Adoption des modifications aux règlements généraux
9. Présentation et adoption du rapport de l'auditeur
10. Présentation du budget 2019-2020
11. Nomination d'un auditeur
12. Élections
13. Parole aux membres
14. Levée de l'assemblée



165 BOULEVARD MALONEY OUEST
GATINEAU (QUÉBEC)
J8P 3V6

TÉLÉPHONE: (819) 893-1223
TÉLÉCOPIEUR: (819) 893-1622
COURRIEL : info@hndgatineau.org

Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Madame,

Monsieur,

Les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres de l'équipe des Habitations Nouveau Départ vous invitent à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra :

*Le mardi le 11 juin 2019, à 12h00,
Au 165 Boul. Maloney Ouest*

L'assemblée générale annuelle débutera 12h00 et afin de célébrer les 22 ans de l'organisme, un dîner vous sera servi à 12h30.

Cette année trois mandats d'administrateur sont à terme, si vous êtes intéressé à poser votre candidature, veuillez nous faire part de votre intérêt par télécopieur au 819-893-1622 ou par téléphone au 819-893-1223 avant le 31 mai 2019.

L'assemblée générale sert d'instance décisionnelle des membres. Ceux-ci ont donc le droit de vote, d'être élus au conseil d'administration et d'élire les administrateurs de la Corporation. Toute personne bénéficiant des activités ou supportant les objectifs de la Corporation et qui est présente à l'assemblée générale annuelle sera automatiquement membre.

Dans l'espérance de vous compter parmi nous, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mélanie Bronsard

Directrice générale

Mot du Président

Mesdames, messieurs,

Bienvenue à notre 22^{ème} assemblée générale annuelle. Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie de votre présence et de votre intérêt pour notre organisme.

L'année 2017-2018 fut une année de consolidation. En effet, les dernières années ont été marquées par de nombreux développements mais il n'y eut aucun nouveau projet pour l'année qui vient de s'écouler. Ce qui ne veut pas dire que nous avons chaumé. Nous avons profité de cette accalmie pour peaufiner nos approches et revoir la qualité des services offerts et au besoin les améliorer.

Nos résidences ont été occupées à pleine capacité. La nouvelle résidence sur la rue Oak fut remplie à partir du mois d'avril et les autres ont maintenu un taux d'occupation proche du 100%.

Nous avons renouvelé les ententes avec le Centre Intégré des Services Sociaux et de Santé de l'Outaouais (CISSSO) pour le projet Clés en main et pour la résidence de la rue Cyr.

Nous avons revu nos ententes avec Habitation Outaouais Métropolitain (HOM) pour les résidences de la rue Oak et de la rue Hamel. Nous avons finalisé l'entente avec le regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROSCMO) dans le but de leur fournir une coordonnatrice à temps partiel. Comme on peut le constater, notre organisme est bien intégré dans l'Outaouais et collabore avec plusieurs organismes qui ont à cœur les services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle.

Nous avons eu une année très active et ceci grâce au dévouement et à l'implication des membres du conseil d'administration et du personnel.

Je remercie donc les membres du conseil d'administration pour le temps donné : Janick Messier, vice-présidence, Sylvain Sampeur, trésorier, Stéphanie Cyr, secrétaire et les administratrices : Émilie Hébert, Michèle Hébert et Mélanie Inkel.

Les résultats obtenus n'auraient pas été possibles sans le travail continu et professionnel de notre directrice générale, Mélanie Bronsard et son équipe : Léonie Couture, Tanya Deschênes, Émilie Hébert, Marie-Claude Leclair, Maxime Richer et Geneviève Rollin.

Jean-Baptiste Lemay,

Président

Liste des membres du conseil d'administration

Le Conseil d'administration est le cœur de l'organisme. Par contre, trouver des membres impliqués reste un défi. HND a la chance d'avoir des personnes dévouées qui siègent au C.A. de l'organisme. Il va de soi qu'il est primordial d'informer et d'impliquer les membres pour faciliter leur travail, mais également pour les garder motivés. C'est pour cette raison que nous avons tenu des réunions mensuelles, où tous les documents nécessaires à la prise de décisions ont été remis.

Monsieur Jean-Baptiste Lemay

Président

Mandat à terme en 2019

Madame Janick Messier

Vice-présidente

Mandat à terme en 2019

Monsieur Sylvain Sampeur

Trésorier

Mandat à terme en 2020

Madame Stéphanie Cyr

Secrétaire

Mandat à terme en 2020

Madame Émilie Hébert

Administratrice

Mandat à terme en 2020

Madame Mélanie Inkel

Administratrice

Mandat à terme en 2019

Madame Michèle Hébert

Administratrice

Mandat à terme en 2020

Liste des membres du personnel

Direction

Madame Mélanie Bronsard Directrice générale

Équipe

Madame Émilie Hébert Agente d'intégration communautaire

Monsieur Maxime Richer Agent d'intégration communautaire

Madame Marie-Claude Leclair Agente d'intégration communautaire

Madame Tanya Deschênes Agente d'intégration communautaire

Madame Geneviève Rollin Coordinatrice du Programme Clés en main

Madame Léonie Couture Agente d'intégration communautaire

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017-2018

Tenue le 5 juin 2018 à 12h00, au 165 boul. Maloney Ouest, Gatineau

Étaient présents :

Lucas Guertin	Charles Rivest	Dominique Pelletier
Jean-philippe Lance	Marie-Claude Leclair	Maxime Richer
Michel Mckinnon	Tanya Deschênes	Émilie Tarte
Stéphanie Cyr	Annick Désormeaux	Janick Messier
Mélanie Inkel	Émilie Hébert	Jean-Paul Osborne
Geneviève Rollin	Mélanie Bronsard	Jean-Baptiste Lemay

L'ouverture de l'assemblée se fait à 12h00.

Assemblée Générale Annuelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du Président

Monsieur Jean-Baptiste Lemay souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les membres dans la salle de participer à la 21^e Assemblée générale annuelle des Habitations Nouveau Départ. Monsieur Lemay partage que ça lui fait plaisir d'accueillir tout le monde en ce jour de l'Assemblée générale annuelle.

2. Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée générale annuelle

Il est proposé par Madame Marie-Claude Leclair, la nomination de Madame Geneviève Rollin à titre de présidente, appuyée par Madame Mélanie Bronsard.

Il est proposé par Madame Mélanie Bronsard, la nomination de Madame Tanya Deschenes à titre de secrétaire, appuyée par Marie-Claude Leclair.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Geneviève Rollin fait la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. *Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue*
2. *Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée générale annuelle*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

4. *Lecture de l'avis de convocation*
5. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2017*
6. *Mot du président*
7. *Rapport d'activités*
8. *Présentation et adoption du rapport de l'auditeur*
9. *Présentation du budget 2018-2019*
10. *Nomination d'un auditeur*
11. *Élections*
12. *Parole aux membres*
13. *Levée de l'assemblée*

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Maxime Richer et appuyée par Madame Marie-Claude Leclair.

4. Lecture de l'avis de convocation

Madame Geneviève Rollin présente l'avis de convocation. L'assemblée générale sert d'instance décisionnelle des membres. Ceux-ci ont donc le droit de vote, de proposer, d'être élu au conseil d'administration et d'élire les administrateurs de la Corporation. Toute personne bénéficiant des activités ou supportant les objectifs de la Corporation et qui sera présente à l'assemblée générale annuelle sera automatiquement membre. Elle mentionne également que le conseil d'administration cherche à recruter 4 membres.

L'avis de convocation est proposé par Madame Mélanie Inkel et appuyé par Madame Émilie Hébert.

5. Présentation, adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 6 juin 2017

L'assemblée prend connaissance du Procès-verbal du 6 juin 2017.

Modifications à apporter : À la page 12, dans le point #7 : « Présentation et adoption du rapport d'activité 2015-2016 », il faut modifier les dates pour 2016-2017. Toujours à la page 12, dans le point #9 «Présentation du budget 2016-2017», il faut modifier les dates pour 2017-2018.

Il est proposé par Madame Mélanie Bronsard et appuyé par Madame Stéphanie Cyr que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016-2017 soit adopté avec les modifications.

6. Mot du président

Monsieur Lemay mentionne l'évolution des habitations nouveau départ selon 2 axes, l'un concernant l'amélioration de notre propriété et l'autre en rapport avec les diverses ententes conclues avec des organismes collaborateurs.

Au niveau de l'amélioration des propriétés Monsieur Lemay mentionne la subvention Bell cause pour la cause pour construire une cuisine. Un investissement majeur au niveau du système de

chauffage pour les bureaux administratifs. L'obtention de l'exemption de taxe accordée par la commission d'affaires municipales.

Au niveau des ententes avec les partenaires, une entente a été faite avec HOM pour le 33 rue Duhamel. Le projet Oak a vu le jour et loge 7 nouvelles personnes. Une entente avec le ROCSMO pour l'embauche d'une coordonnatrice à 14 heures semaines.

Monsieur prend le temps de remercier tous les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail des Habitations Nouveau Départ. De plus, il mentionne qu'il y a des places à combler au sein du CA. Enfin, il remercie tout particulièrement Madame Mélanie Bronsard et son équipe de travail sans qui le maintien des objectifs n'aurait pas été possible.

7. Présentation et adoption du rapport d'activité 2017-2018

Le rapport d'activités est présenté à travers un bulletin de journal télévisé. Ce bulletin présente les projets réalisés au courant de l'année, les résidences et le service offert pour chacune d'entre elles. Il présente aussi les développements de l'organisme et les objectifs pour l'année à venir.

Il est proposé par Madame Annick Désormeaux et appuyé par Monsieur Maxime Richer que le rapport d'activité 2017-2018 est adopté.

8. Présentation du rapport de l'auditeur

Le rapport de l'auditeur est présenté par le comptable Monsieur Jean-Paul Osborne qui souligne un petit déficit cette année qui est justifié par l'achat de l'immeuble au 163.

Il est proposé par Janick Messier et approuvé par Mélanie Inkel que le rapport d'activité 2017-2018 est adopté.

9. Présentation du budget 2018-2019

Monsieur Jean-Paul Osborne présente le budget pour l'année à venir et l'assemblée en prend connaissance.

10. Nomination d'un auditeur

Il est proposé par Monsieur Jean-Baptiste Lemay et appuyé par Monsieur Jean-Paul Osborne que Monsieur Pierre Mousseau soit l'auditeur des Habitations Nouveau Départ.

11. Élection

Madame Geneviève Rollin explique les postes à combler au sein du conseil d'administration.

Madame Émilie Hébert est proposé par Mélanie Bronsard, celle-ci accepte

Monsieur Dominique Pelletier est proposé par Madame Mélanie Bronsard, celui-ci refuse.

Madame Stéphanie Cyr est proposé par Madame Janick Messier, celle-ci accepte.

Considérant les deux postes qui restent à combler Monsieur Jean-Baptiste Lemay propose que ce soit au conseil d'administration de faire une recherche, cette proposition est appuyée par Madame Marie-Claude Leclair.

12. Parole aux membres

Madame Geneviève Rollin remet la parole aux membres. Monsieur Dominique Pelletier demande s'il y aura un stagiaire cet été, malheureusement non. Monsieur Lucas Guertin demande si Habitations Nouveau Départ planifiera une sortie à la cabane à sucre, une recherche pour le moyen de transport est en cour. Madame Janick Messier souligne le travail de l'équipe pour la vidéo. Elle remercie tout le monde de leur présence à l'AGA.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Émilie Hébert et appuyé par Monsieur Dominique Pelletier que l'assemblée est levée. L'assemblée est levée à 12h49.

Tanya Deschênes

Secrétaire

Geneviève Rollin

Présidente

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Habitations Nouveau Départ (HND) ont eu une année très occupée. Il y a eu l'ouverture du projet Oak, l'évaluation du projet 33 Duhamel, plusieurs rencontres pour le développement du programme Clés en main, en plus d'offrir notre service de soutien aux logements au quotidien. Vous pourrez lire dans ce rapport d'activités toutes nos réalisations dont l'équipe de HND est fière.

QU'EST-CE QUE NOUS OFFRONS?

Le soutien offert, aux Habitations Nouveau Départ, est variable selon les besoins de la clientèle. Nous travaillons toujours avec l'optique d'accroître des habiletés de base telles que: la préparation de repas, la participation aux tâches ménagères, l'apprentissage relié aux achats de l'épicerie, l'utilisation du transport en commun, l'enseignement d'habiletés relationnelles et sociales, la résolution de conflit, etc.

Ce service est offert dans six milieux de vie sur le territoire de Gatineau. Nous avons deux milieux situés dans le secteur Hull et quatre dans le secteur Gatineau. Au total, nous offrons du soutien aux logements à 39 personnes. Sans oublier le programme Clés en main, qui augmente son offre de services chaque année et qui compte à ce jour 24 places. HND offre au total 63 places pour la clientèle en santé mentale.

OÙ SONT LOGÉS CES GENS?

Voici un résumé des milieux de vie ainsi que le programme Clés en main. Vous pouvez ainsi remarquer les différences au niveau du soutien ainsi que les différents types d'hébergement offert par HND, passant de la vie groupe aux logements autonomes, avec peu de soutien. Cette formule nous permet de cibler le bon milieu pour le client, selon l'intensité de soutien aux logements dont il a besoin. Nous croyons fortement, afin de favoriser le plein rétablissement de la clientèle, que l'organisme doit continuer à augmenter son offre de service tout en la diversifiant.

LA RÉSIDENCE MALONEY

Cette résidence peut accueillir un maximum de trois personnes. Dans cet appartement, chacun possède sa propre chambre et partage les espaces communs, dont la cuisine, le salon, la salle de lavage et la salle de bain. Dans ce milieu de vie, nous offrons une présence quotidienne puisque nos bureaux sont sur les lieux.

LA RÉSIDENCE OAK

Cet édifice possède sept studios qui permettent d'accueillir une clientèle ayant un plus grand niveau d'autonomie. La clientèle partage une buanderie et une salle communautaire complète et fonctionnelle. Les intervenants offrent le service de soutien par une rencontre par semaine et ce soutien peut être augmenté selon les besoins, en plus de présences spontanées pour faire des activités avec les locataires de l'immeuble.

LE 33 DUHAMEL

Cet édifice possède cinq studios qui permettent d'accueillir une clientèle ayant un plus grand niveau d'autonomie. La clientèle partage une cuisine complète et fonctionnelle, une buanderie et des douches communes (une par étage) qui sont mises à leur disposition. Les intervenants offrent le service de soutien par une rencontre par semaine et ce soutien peut être augmenté selon les besoins.

LE 137 DE LA SAVANE

Cet immeuble possède deux milieux de vie de trois chambres à coucher, deux studios, ainsi que six appartements d'une chambre à coucher. Cet immeuble peut recevoir un total de 14 personnes. Les intervenants offrent le service de soutien par une rencontre par semaine et ce soutien peut être augmenté selon les besoins.

LA RÉSIDENCE CHARLES-DESNOYERS

Cette résidence, qui est située dans un quartier résidentiel, peut accueillir un maximum de cinq personnes. Dans ce petit bungalow, chacun possède sa propre chambre et partage plusieurs espaces communs, dont la cuisine, les deux salons, la salle de lavage et les deux salles de bain. Dans ce milieu de vie, nous offrons une présence d'environ cinq heures par jour, et ce, six jours par semaine.

LA RÉSIDENCE ST-CYR

Cette résidence, aussi située dans un quartier résidentiel, peut accueillir un maximum de six personnes présentant une déficience intellectuelle légère ou un trouble du spectre de l'autisme. Chacun possède sa propre chambre et partage plusieurs espaces communs, dont une cuisine, deux salons, une salle de lavage et deux salles de bain. Dans ce milieu de vie, nous offrons une présence d'environ cinq heures par jour, et ce, six jours par semaine.

PROGRAMME CLÉS EN MAIN

Le programme Clés en main offre du logement social avec ou sans supplément au loyer (PSL) permettant aux personnes de se loger dans le secteur privé, dans le quartier de leur choix. Actuellement, nous avons un total de vingt-quatre personnes logées dans les secteurs Gatineau, Hull, Aylmer et Buckingham. Le PSL permet aux personnes de se loger en déboursant seulement 25% de leurs revenus, ce qui leur permet de développer leur autonomie et de réaliser leurs projets. La clientèle du PCEM a atteint un certain niveau d'autonomie ce qui lui permet de bénéficier que d'un léger soutien de leur équipe traitante et d'une liaison OHO-proprétaire-équipe traitante-locataire entretenue par la coordonnatrice du programme.

QUI OFFRE CE SOUTIEN?

L'équipe de travail des HND est composée de sept personnes soit :

- Une directrice générale;
- Une coordonnatrice pour le PCEM (3 jours/ semaines)
- Cinq agents d'intégration communautaire, dont un à temps partiel

COMMENT OFFRONS-NOUS CE SOUTIEN?

Afin d'offrir un service de qualité, les agents d'intégration communautaire sont présents auprès de la clientèle et sont toujours aussi proactifs afin d'améliorer la qualité de vie des usagers. De plus, la concertation avec nos partenaires est au centre de nos tâches au quotidien, autant auprès de la clientèle que pour le logement.

Au niveau de la clientèle : Le cœur de nos interventions est le soutien quotidien que les agents d'intégration offrent dans les résidences. Nous nous assurons du bon fonctionnement des résidences en étant présents pour les réveils, l'organisation des repas, l'entretien des lieux, la préparation d'une liste d'épicerie, l'accompagnement à l'épicerie, etc., en plus de la gestion qu'entraîne la vie de groupe. Sans oublier, les rencontres de concertation avec les équipes traitantes, les suivis individuels hebdomadaires, les accompagnements dans la communauté, etc.

Au niveau des logements : Nous entretenons un bon partenariat avec la Fondation immobilière de l'Outaouais et l'Office d'habitation de l'Outaouais. Grâce à ces partenariats, nous logeons 39 personnes. Il va de soi qu'ils sont des partenaires importants et que l'engagement des Habitations Nouveau Départ est d'aider à maintenir ces milieux de vie sécuritaires. Cela entraîne de multiples communications afin de faire : la location, l'entretien et les réparations, la gestion des baux, etc. Il ne faudrait pas oublier les appels de candidatures, qui mobilisent une grande partie de l'équipe.

OÙ TROUVONS-NOUS CES GENS?

Lorsque nous avons un endroit à louer pour la clientèle, nous lançons un appel de candidatures par courriel à tous nos partenaires communautaires ainsi qu'à toutes les équipes du CISSO. Ensuite, il y a une sélection des demandes de services et des entrevues. Une fois le candidat trouvé, il y a une visite du milieu, un repas d'intégration et une semaine d'essai. Si le tout convient, il y a une rencontre avec le partenaire et on établit le PSI. La procédure pour le programme Clés en main est sensiblement la même. Il y a un appel de candidatures, des entrevues et selon un système de pointage, un candidat est choisi et doit faire sa recherche de logement.

QU'AVONS-NOUS ACCOMPLI?

A chaque année l'organisme identifie les actions à poser pour l'année à venir. Un plan d'action est établi et approuvé par le CA. Ceci permet de canaliser nos énergies sur les priorités. Cette année nous avons :

FINALISER LE PROJET OAK

À l'ouverture de la résidence, nous avons constaté l'urgence et le besoin en logement en Outaouais. La majorité des locataires avaient un besoin criant d'emménager le 1^{er} mars en raison de leur situation précaire. Le projet Oak a ouvert en mars et les 6 premiers locataires ont emménagé le 1^{er} du même mois et le 7^e est arrivé en mai.

L'accueil des résidents a demandé de la flexibilité et de la mobilisation de toute l'équipe des HND. Ce projet nous a demandé beaucoup de temps afin de bien accueillir les nouveaux locataires. Le personnel de HND a dû s'adapter à ce nouveau milieu de vie, et ce à plusieurs niveaux : modification de leurs horaires de travail, augmentations de la charge de travail, s'approprier la salle communautaire afin de l'utiliser à des fins éducative et récréative. Pour la direction une nouvelle construction entraîne différents défis, par exemple : installation des services Vidéotron qui a été tout un défi- constater différentes déficiences, ce qui a demandé une grande communication entre OHO, l'entrepreneur et HND.

L'énergie que nous avons mise pour le développement du projet a été stimulante et de voir sept locataires heureux nous rend très fiers. Ces nouveaux locataires nous ont fait confiance et se sont approprié le milieu, ce qui nous fait dire **Oui!** à un Oak 2.

ÉVALUER LE FONCTIONNEMENT AU 33 DUHAMEL

Comme discuté en 2017, nous avons modifié le fonctionnement pour créer un milieu de vie qui comprenait repas, câble, WIFI et téléphone. Chaque personne avait la responsabilité de faire une tâche ménagère afin de maintenir les lieux propres, ainsi que de concocter un ou deux repas par semaine pour le reste du groupe.

À la fin de l'année 2018, nous avons constaté qu'il y avait une baisse d'intérêt de la part de la clientèle pour ce fonctionnement. Nous évaluons cette baisse à plusieurs facteurs :

1- Le milieu de vie est petit, quatre personnes y demeurent et il y a eu un grand roulement des usagers, ce qui a fragilisé le fonctionnement.

2-Le milieu ne permet pas aux intervenants d'avoir un pied à terre ce qui rend plus difficile le temps de présence.

3-La structure du milieu rend plus difficile le développement d'une vie groupe tel que nous l'avions souhaité. Les résidents ont tous leur studio, ce qui donne l'impression d'être en appartement autonome.

Une rencontre avec le groupe a été faite, nous avons écouté les résidents de ce milieu, des recommandations ont été faites en CA et nous avons décidé d'alléger les services (repas et services de Bell) au 33 Duhamel et ce au grand bonheur des résidents. Nous maintenons le

soutien au logement tel que les usagers l'ont connu auparavant.

ORGANISER UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Avec tous les développements et les projets réalisés, nous avons nommé l'an passé l'importance de conserver une base solide et des objectifs clairs afin de conserver une cohésion au niveau du travail. Nous aurions souhaité nous doter d'une nouvelle planification stratégique. Après quelques recherches, nous avons remarqué qu'il est devenu plus rare de trouver des animateurs pour cette démarche. De plus, les coûts sont très élevés et il n'existe plus de subvention pour nous venir en aide. Après discussion avec le CA, HND ne fera pas de planification stratégique comme souhaité.

QU'A DÉVELOPPÉ LE PCEM?

Au quotidien, la coordonnatrice voit au développement de nouvelles avenues de logement, en maintenant des liens avec les partenaires du milieu, par des appels téléphoniques, des rencontres. Cette année, entre autres des contacts ont été faits auprès de la Fédération inter-coopérative d'habitation de l'Outaouais, l'Office municipal d'habitation de Gatineau, la fondation immobilière de l'Outaouais, les Habitations des rivières de l'Outaouais et sans oublier les propriétaires privés.

SUPPLÉMENT AU LOYER

Nous avons reçu quatre nouveaux programmes de supplément au loyer.

COOPÉRATIVE D'HABITATION

Des démarches ont été faites près de certaines coopératives d'habitation de la région, aucun partenariat n'a abouti. Nous avons constaté que les critères d'admissibilité de chacune des coopératives complexifient le processus de sélection pour un bénéficiaire du programme Clés en main. Ces coopératives ne sont pas ouvertes à réserver une unité spécifiquement au programme Clés en main, ce qui veut dire que les locataires passeraient par deux sélections. La première par le comité de sélection du programme Clés en main et ensuite faire le processus normal d'intégration des coopératives d'habitation et ce ne garantissant pas un accès à un logement.

Pour le moment, cette avenue est mise de côté.

PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

Nous avons approché la CORPIQ, en souhaitant présenter le programme Clés en main aux propriétaires membre de la CORPIQ et voir si un possible partenariat pourrait être envisagé. Nous devons relancer le représentant du secteur de l'Outaouais en juin prochain.

Le comité de développement stratégique a approché des propriétaires privées de leur entourage, susceptible de vouloir participer au programme Clés en main, en offrant du logement abordable.

Les Immeubles Tassé ont répondu à l'appel, nous avons rencontré madame Christine Angers ainsi que son adjointe, Véronique Gravelle, afin de leur présenter une offre de partenariat. Soit une demande de dix (10) logements réservés pour le programme Clés en main.

Cette offre a été acceptée, dix (10) studios seront réservés pour le programme. Par contre, considérant qu'actuellement, nous connaissons un très faible taux de logements vacants, à Gatineau, les unités de logement devront être placées dans le temps, soit au cours de la prochaine année

Les Immeubles Tassé ont également accepté d'ajuster le prix du loyer au prix des logements abordables de l'Office d'habitation de l'Outaouais, soit 450\$, chauffé, éclairé, stationnement inclus.

PAOC

Une demande a été déposée au Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation, volet soutien aux projets ponctuels de la Société d'habitation du Québec. Nous sommes heureux d'avoir reçu une réponse positive à cette demande. Un financement de 9 015\$ a été octroyé pour réaliser une recherche qualitative, afin d'identifier les conditions de réussite du programme Clés en main, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais.

Nous avons procédé à l'embauche d'une étudiante à la maîtrise en psychoéducation qui agira à titre d'assistante de recherche sous la supervision de Madame Line Leblanc, professeur au Département de psychoéducation et de psychologie agira à titre de chercheuse principale.

Nous avons élaboré le devis d'évaluation du programme Clés en main, fait la recension des écrits permettant d'identifier les instruments de mesure qui seront utilisés pour les canevas d'entrevue.

La demande éthique a été déposée au Comité d'éthique et de recherche du Centre Intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais. En date du 31 mars, nous sommes toujours en attente d'approbation du Comité d'éthique et de recherche du CISSS de l'Outaouais pour procéder aux entrevues.

Nous estimons avoir terminé l'évaluation pour septembre 2019

IMPLICATION DANS LE RÉSEAU

Comme mentionné plus haut, la concertation est au cœur de notre service. Malgré un quotidien plus que chargé, il est important de mentionner que le personnel siège à différentes tables de concertation, colloques et forums, tels que :

- **LA TABLE DES INTERVENANTS EN SANTÉ MENTALE :**
Une rencontre aux trois mois permet de discuter des enjeux concernant la clientèle

de santé mentale et de faire un tour de table des organismes présents.

- **LA TABLE RÉGIONALE EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :**
Une rencontre aux quatre mois permet de discuter des enjeux concernant la clientèle DI/TSA et de faire un tour de table des organismes présents.
- **RENCONTRE MENSUELLE AVEC L'ÉQUIPE DE SUIVI D'INTENSITÉ VARIABLE ET DE SUIVI INTENSIF :**
Une rencontre mensuelle permet de faire un bilan des usagers en commun et de concerter et d'orienter nos interventions auprès de ceux-ci.
- **LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SEMAINE POUR LA SANTÉ MENTALE :**
Chaque année un comité est formé pour organiser la semaine de la santé mentale à raison d'une rencontre mensuelle sur une période de 6 mois afin de déterminer les activités et les rôles de chacun.
- **LE ROCSMO :**
La directrice siège au CA en tant que trésorière. Cette implication permet également de parler des enjeux politiques et territoriaux au niveau de la santé mentale et de poser des actions communes.
- **RENDEZ-VOUS DE L'HABITATION 2019 :**
Colloque annuel qui permet de prendre connaissance des orientations au niveau du logement
- **LE COMITÉ D'ORIENTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME CLÉS EN MAIN :**
Le programme Clés en main s'assure de mobiliser et de réunir des ressources de divers secteurs d'activités de la région de l'Outaouais, œuvrant au niveau de l'habitation et de la santé mentale. Le comité s'est rencontré deux (2) fois au cours de l'année
- **CAPA :** Le Comité d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif (CAPA) et Dominic Foisy (PhD de l'UQO) ont collaboré pour produire un cadre pratique de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif qui a été présenté grâce à un récit de pratique de Monsieur Nicolas Déry sur un groupe de soutien et de rétablissement en santé mentale.

La présence des Habitations Nouveau Départ à ces tables, ainsi que notre participation active aux comités/colloques nous permet de renforcer nos liens avec nos partenaires et de susciter l'implication de notre clientèle à travers les activités organisées. La participation à ces tables nous permet de rester à l'affût des changements dans le réseau, de préserver nos liens avec nos partenaires, ainsi que d'en créer de nouveaux; en plus d'identifier des enjeux communs et de mener des actions communes.

RELATION AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

ROCSMO

HND a une entente de services avec le ROCSMO pour le poste de coordonnatrice. Ce qui permet une stabilité pour le ROCSMO et d'offrir un poste à temps plein à la coordonnatrice de PCEM. De plus, la directrice a participé à la planification stratégique du regroupement, qui a eu lieu en novembre 2018.

CISSEO

Les Habitations Nouveau Départ ont dû s'adapter aux changements dans le réseau de la santé. Une rencontre a eu lieu aussi avec les gestionnaires du CISSEO afin de revoir certaines ententes et de clarifier les processus d'intégration de la clientèle dans nos logements, le soutien et la fermeture de services.

Une agente d'intégration communautaire a participé à une formation sur l'autogestion de l'anxiété afin de libérer les listes d'attente du CISSEO en offrant des ateliers, qui débuteront en mai 2019.

PCEM

Issu d'une concertation intersectorielle, le programme Clés en main est au centre de plusieurs partenariats. Le PCEM s'est doté d'un comité d'orientation et de développement qui a pour mandat de prendre les actions nécessaires pour permettre le développement du programme. Cette année, le comité a révisé les ententes de service des partenaires référents, a travaillé à l'élaboration d'un guide à l'intention des partenaires référents ainsi que revu le fonctionnement des demandes de changement de logement.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nous avons constaté, dans les dernières années, que le mouvement et le nombre des stagiaires fragilisaient la clientèle. C'est pourquoi nous avons décidé d'en accueillir seulement une fois par année. Nous avons constaté que ce changement a facilité l'accueil de la stagiaire, autant au niveau du personnel que de la clientèle. Ainsi, nous restons un bon partenaire pour les établissements scolaires et nous allégeons le mouvement pour la clientèle des Habitations Nouveau Départ.

COMMENT NOUS MAINTENONS-NOUS À JOUR?

Chaque année, nous priorisons les formations afin de nous perfectionner et nous permettre de rester à l'affût des pratiques courantes. Les employés des Habitations Nouveau Départ ont participé à plusieurs formations, dont :

- **TAISE**
Outiller les intervenants au niveau des entendeurs de voix
- **FORMATION SUR LE TROUBLE DE L'ACCUMULATION COMPULSIVE**
Démystifiez ce qu'est le trouble vs autre comportement et des pistes d'interventions ont été explorées afin de faciliter l'accompagnement
- **LA SANTÉ MENTALE POSITIVE ET 7 ASTUCES POUR SE RECHARGER**
Rappeler les astuces et les appliquer dans notre vie ainsi que de développer ces astuces-là dans la vie de nos clients pour travailler sur leur bien-être au lieu de sur leur santé mentale.
- **AUTOGESTION DE L'ANXIÉTÉ**
Une journée de formation donnée par revivre afin de former des intervenants à donner des ateliers d'autogestion de l'anxiété afin de libérer la liste d'attente du CISSSO.

QU'ALLONS-NOUS ACCOMPLIR EN 2019-2020?

Des idées nous en avons, de la flexibilité nous en mangeons, de l'originalité nous en développons c'est pour cela que nous voulons nous doter d'une voie forte et concerter nos orientations et nos projets. Avec le CA et nos partenaires, nous faisons le constat que l'offre de service stagne au niveau du logement.

L'offre de service ne cesse d'augmenter aux Habitations Nouveau Départ mais il y a un manque à gagner de 140 places en logement afin de combler les besoins pour la clientèle en santé mentale en Outaouais.

Une grande implication de la part de la direction et du personnel, ainsi que du conseil d'administration sera sollicitée afin d'élaborer les objectifs à atteindre au cours des prochaines années.

Il va de soi que nous voulons :

- Rester proactifs pour offrir un bon service accessible et de qualité à nos usagers et de travailler pour qu'ils développent leur plein potentiel;
- Rester un partenaire actif dans l'offre de service au niveau du logement et de développer de nouvelles places, car du logement il n'en a pas abondamment ;
- Maintenir des liens positifs avec nos partenaires et développer une concertation plus fluide, car nous formons un tout autour des usagers qui bénéficient de nos services;
- Nous voulons développer des partenariats avec les organismes impliqués au niveau de la sécurité alimentaire. Nous constatons que ce besoin grandissant, car le coût est de plus en plus élevé et la clientèle est de plus en plus fragilisée;
- Développer de nouvelles sources de financement afin de développer de nouvelles places de logement ainsi que des effectifs supplémentaires pour le soutien au logement.

REMERCIEMENTS

Merci, Merci et encore Merci

À tout le personnel :

Pour votre dévouement, votre professionnalisme ainsi que pour l'énorme travail que vous avez effectué, comme chaque année.

À tous les bénévoles, membres du Conseil d'administration :

De donner si généreusement de votre temps afin de nous supporter, de croire en notre mission.

À tous les partenaires :

Pour votre collaboration si importante. Votre présence est indispensable au bon fonctionnement des Habitations Nouveau Départ.

À tous nos usagers :

Pour la confiance dont vous nous témoignez.

Merci à vous tous et bon été!

Mélanie Brossard

Directrice générale